

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 151 (Rect)

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 15

Après la quatrième occurrence du mot :

« et »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 24 :

« » sont remplacées par les références : « à l'article L. 942-6, et » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement rédactionnel est lié aux modifications apportées à l'article L. 942-2 du code rural et de la pêche maritime par le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité.